

Association Cerebral Vaud

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 1^{er} mai 2017

à l'Auberge des Balances de Montpreveyres

1) Bienvenue, nomination des scrutateurs

La Vice-Présidente Janine Rod ouvre l'assemblée à 19h. Les listes des personnes excusées et des donateurs sont affichées.

Christiane Pittet et Jean Meyer sont désignés comme scrutateurs. L'assemblée totalise 32 voix. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Marc Pittet demande que dorénavant, la commission de gestion ne soit plus désignée comme l'organe de vérification des comptes, ce rôle étant celui de la fiduciaire Fidal.

2) Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 avril 2016

Sa lecture n'est pas demandée, il est approuvé à l'unanimité.

3) Rapports

Rapport de la Vice-Présidente

Janine Rod évoque les événements importants de l'année 2016 : Action de Pascal Prévost au triathlon de Lausanne qui a permis l'achat de 3 nouvelles joëlettes; représentation de l'association à la Journée des familles de la FRD, au speed-dating de Bénévolat Vaud, au comptoir des vacances de la Cité du Genévrier, à Cap sur l'Ouest avec des vélos adaptés, à la journée des Proches Aidants; partenariat avec Handicapable pour la campagne « Shake it off 4 PC »; installation de balançoires et trampoline adaptés dans le jardin des Balances avec le soutien du Fonds Libot de Ropraz. Elle annonce que le projet de rénovation des Balances est sur le point d'être mis à l'enquête auprès des autorités cantonales.

Rapport des activités

Anouk Tschanz, responsable des activités, relate les activités organisées durant l'année 2016 : Camps (7 semaines), Groupe Loisirs (10 sorties et 3 week-ends), Centre d'accueil (20 week-ends dont 1 à Vercorin), 10 km de Lausanne, Marathon de Lausanne, et Midnight Run en joëlettes.

La configuration des camps à 9 vacanciers montre des avantages quant aux relations, au choix des activités et aux déplacements. De plus en plus de camps seront organisés aux Balances, pour utiliser au maximum nos locaux. La parole est donnée aux membres quant à ce changement dans l'offre des séjours. Nicole Richard mentionne l'avantage des Balances (pas de déplacement, de nombreuses activités à disposition). Jean-Luc Bouverat explique à quel point son fils a apprécié ses vacances à Cerebral qui lui ont permis de visiter la Suisse et que maintenir des destinations extérieures est important.

Les activités du Groupe Loisirs sont très prisées, nous obligeant désormais à limiter le nombre de participants. Il est vrai que les activités proposées sont variées et adaptées à tous.

Deux responsables ont quitté leur fonction, une troisième est en congé sabbatique pour ses études. La relève a été assurée par des accompagnateurs dont les compétences ont été repérées et valorisées. Marie-Jeanne Vernex et Steve Birbaum ont repris le lead de l'équipe en joëlettes avec succès.

Rapport des délégués

Mouna Abbad, membre du comité de l'AVACAH, lit son rapport : l'AVACAH a obtenu des subventions du Canton pour un quart de poste. La collaboration se poursuit avec les TL pour l'accessibilité des lignes et arrêts de bus. Via le centre suisse, l'AVACAH a fait opposition au projet des CFF de réaménagement de la gare de Lausanne. Une consultation consultative indépendante a été mise en place.

Delphine Volluz, membre du comité du FHVD, présente les points importants de 2016 : suite des longues négociations avec le Canton pour

l'obtention de subventions, aboutissement du groupe de travail de la CCDMA *GT transition mineurs-majeurs*, groupe de travail avec la Ville de Lausanne sur la thématique du handicap, prises de position sur la LAJE et la LPS.

Janine Rod relate ses activités au sein du lieu d'échange de la Commission d'intégration précoce où les parents conseillent les garderies et les établissements d'accueil parascolaire. Elle constate une belle ouverture au handicap.

Rapport des comptes

Delphine Volluz présente la nouvelle directive de l'OFAS valable pour le sous-contrat de prestations 2015-2018 : « si le montant du capital relatif aux activités est deux fois supérieur aux coûts de l'exploitation, les subventions de l'OFAS fixées dans le contrat sont réduites de 50% durant au moins une année ». Au vu du capital de Cerebral Vaud, ses subventions pour 2016 ont été réduites de 50% (CHF 324'858.- à CHF 162'429.-). Le Comité a fait recours contre cette décision. Malgré la coupe, le résultat se maintient à -CHF 196'565.-. En effet, les charges d'activités ont baissé de CHF 36'500.- et la recherche de fonds a été doublée. A noter que les amortissements des immeubles ont été comptabilisés au taux de 2% au lieu des 7% habituels. Les comptes 2016 sont approuvés, ainsi que le rapport d'activités.

Le budget 2017 prévoit également une coupe des subventions de 50%. L'exercice budgété est similaire à celui de 2016.

Rapport de la commission de gestion

Marc Pittet lit le rapport de la commission de gestion. Ce dernier est disponible au secrétariat. Il complète son rapport en mentionnant que son filleul Denis Cherpillod, avocat et expert en droit des sociétés, a bénévolement rédigé une note à l'attention du Comité, qui pourra servir de

base de réflexion à des solutions qui permettraient de conserver le capital de Cerebral Vaud tout en recevant les subventions auxquelles elle a droit.

4) Cotisations 2018

Le maintien des cotisations à Fr. 40.- (membre individuel) et Fr. 70.- (membre couple) est proposé par le comité. Il est accepté à l'unanimité.

5) Nouveaux statuts

Afin de permettre l'élection d'une co-présidence, un nouvel article est ajouté aux statuts. Jean-Jacques Favez objecte qu'une co-présidence peut légalement poser problème en cas de procédure pénale. Le juriste André Jomini confirme que les craintes de M. Favez ne sont pas fondées.

Le Comité a profité de l'occasion pour ajouter le terme « paralysie cérébrale » dans ses statuts. Jean-Jacques Favez objecte que le terme n'est pas utilisé par l'OMS. Les médecins Laurent Junier et Cécile Holenweg-Gross confirment que « paralysie cérébrale » est depuis plusieurs années le terme officiel international qui remplace celui d' « infirmité cérébrale ». Jean-Jacques Favez demande que les dénominations antérieures figurent toujours à la fin des statuts. Les nouveaux statuts sont adoptés.

6) Elections de la présidence, du comité et de la commission de gestion

Janine Rod et Claude Villommet se présentent pour une co-présidence. Ils sont applaudis et élus à l'unanimité. Les six membres actuels du comité se représentent. Ils sont applaudis et élus à l'unanimité : Monique Stuby, Michel Gilgen, André Jomini, Cécile Holenweg-Gross, Christine Luestcher-Rochat, Martin Boehler.

Janine Rod annonce les démissions de Pascale Commaret-Chicha et de Jean-Luc Bouverat de la commission de gestion, ainsi que la candidature de

Corinne Meyer qui est absente mais élue à l'unanimité. La nouvelle commission de gestion est donc composée de : Marc Pittet, Herbert Bodenmann et Corinne Meyer.

7) Divers et propositions individuelles

M. Laurent Junier, membre du Comité de l'Association Cerebral Suisse apporte les salutations de la faïtière. Il précise que la coupe des subventions est une décision de l'OFAS et non de la faïtière qui a fait son maximum pour l'éviter. L'OFAS souhaite faire des économies. La faïtière a accompli un gigantesque travail pour établir un système de controlling qui permettra de prouver à l'OFAS tout le travail réellement accompli et servira aux négociations.

Le Comité central cherche de nouveaux membres. A savoir que dorénavant l'OFAS interdit les doubles mandats.

La partie officielle est levée et suivie de la conférence de Caroline et Line Short, « Je suis polyhandicapée et je vis chez moi ! »

Montpreveyres, le 4 mai 2017

Association Cerebral Vaud

Janine Rod
Co-Présidente



Claude Villommet
Co-Président

